

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 49 (1976)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement, section romande : assemblée générale annuelle, samedi 22 mai 1976, à La Chaux-de-Fonds

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale annuelle

Samedi 22 mai 1976, à La Chaux-de-Fonds

9

Convocation

Aux membres de la
Section romande de l'USAL

Mesdames, Messieurs,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle de la Section romande de l'USAL qui aura lieu à **La Chaux-de-Fonds**, rue de la Serre 64, au siège du «CLUB 44», **samedi 22 mai 1976, à 10 h.**

Programme:

10 h. Assemblée statutaire

1. Salutations, communications et ordre du jour.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 31 mai 1975 à Fribourg.
3. Rapports du président et du rédacteur de l'«Habitation».
4. Rapports du caissier et des vérificateurs.
5. Discussion des rapports et votes.
6. Revision des statuts.
7. Election du comité.
8. Propositions et divers.

11 h. Exposé de **M. André Jeanneret**, chef du Service des améliorations foncières et de l'aménagement du territoire de l'Etat de Neuchâtel, sur

« La loi fédérale sur l'aménagement du territoire »

11 h. 45 Discussion générale.

12 h. 30 Apéritif et repas en commun.

14 h. 15 Visite en cars de nouvelles constructions et réalisations locales.

16 h. 30 Clôture.

Dans l'attente de vous rencontrer dans les Montagnes neuchâteloises, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le comité.